

International Cannabis désigne David Shpilt à titre de directeur général

VANCOUVER, Colombie-Britannique, 15 avr. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) — **ICC International Cannabis Corp. (CSE: WRLD.U)(FWB: 8K51)(OTC: WLDCF)** (« **ICC** » ou « **International Cannabis** » la « **Société** ») est heureuse d'annoncer que, prenant effet immédiatement, M. David Shpilt rejoindra la Société en tant que chef de la direction.

Mr. Shpilt est un pionnier du secteur du cannabis, il fût parmi les premiers à proposer des solutions innovatrices dans différentes strates, de la graine à la vente en passant par les soins de santé aux patients. Toutes ces activités, dont certaines sont énumérées ci-dessous, lui aurons permis d'accumuler une multitude de connaissances ainsi que de jouer un rôle central dans l'industrie du cannabis, ce qui servira grandement à ICC dans le futur.

Les principaux faits marquants des entreprises prospères de M. Shpilt dans le secteur du cannabis ainsi que de leurs monétisations au cours des cinq dernières années incluent:

- La création de plus d'une douzaine de clinique à travers le Canada et plus de 100 000 ordonnances de cannabis à fins médicales remplies pour répondre aux besoins des canadiens;
- La construction de plusieurs usines de fabrication agissant comme sous-traitant pour des marques génériques au Canada, aux États-Unis ainsi qu'en Europe, fournissant les meilleurs produits de THC et de CBD dérivés du cannabis et du chanvre industriel;
- La création d'une banque de génétiques traitant d'une grande variété de maladies, et valorisation de marque dans des lignes de produits reconnues, y compris deux des huit souches les mieux cotées de Lift & Co.;
- La demande et l'obtention ultérieure de plusieurs licences dans le cadre fédéral de Santé Canada pour la production de cannabis (Loi sur le cannabis, ACMPR et MMPR); et
- Le développement d'images de marques de premier choix pour les producteurs autorisés (« LP »), y compris les trois premiers produits génériques de l'industrie dont deux d'entre elles ont été spécialement conçues pour aider les anciens combattants canadiens atteint de SSPT, de douleurs chroniques et d'autres problèmes de santé.

Le directeur général sortant, Eugene Beukman, qui demeurera un directeur d'ICC a déclaré: « Suite à un processus de recrutement rigoureux, la Société est très heureuse et chanceuse de pouvoir amener David à bord.

ICC est en pleine transition vers la phase opérationnelle et sera en mesure de tirer profit de sa situation actuelle et de son positionnement avantageux par rapport à ses pairs dans toutes les étapes du processus, de la graine à la vente, et ce dans toute l'Europe.

Les aptitudes pratiques de David sur le plan opérationnel, sa connaissance de toutes les sphères de l'industrie du cannabis, sa capacité d'exécution, son esprit entrepreneurial, ainsi que sa capacité démontrée à diriger et à déléguer des responsabilités dans des organisations dynamiques et en pleine croissance, représentent les compétences dont ICC a besoin pendant qu'elle progresse vers

la production et les ventes. »

M. Shpilt commenta également: « ICC est bien positionné pour capter la prochaine vague d'alpha de l'industrie du cannabis, en raison de sa présence mondiale. Il s'agit d'un point d'inflexion extraordinaire dans le monde du cannabis, non seulement au Canada, mais également dans plusieurs pays du monde. Les changements positifs du paysage réglementaire continuent de contribuer à la manière dont le cannabis peut enrichir la vie des consommateurs et des patients, et ce tant au niveau médical, récréatif ou culturel. Ensemble, avec International Cannabis, je me réjouis de l'amélioration constante de l'excellence dans les domaines du cannabis, du design, du style de vie et des soins de santé. »

Au fur et à mesure qu'International Cannabis continue de mettre en œuvre son plan stratégique incluant l'acquisition d'entités déjà bien établies dans le monde du cannabis, David sera l'architecte des chaînes d'approvisionnement de la Société, définissant ainsi ICC comme la première entreprise de cannabis internationale du secteur.

David veillera également au développement continu des processus faisant suite à la vente de produits conçus pour faciliter les suivis après-vente qui sont essentiels pour les clients et les patients. Cela comprendra entre autres, sans toutefois s'y limiter, les initiatives existantes de la Société avec Buywell et Evergreen.

Afin de maximiser les marges et la rentabilité, International Cannabis prévoit exploiter son portefeuille de marques de commerces en pleine expansion ainsi que l'ensemble de son réseau de distribution comptant plus de 39 000 pharmacies européennes. Cela se fera en commercialisant et en vendant des produits dérivés à base de CBD provenant de ses stocks de chanvre industriel suisse, allemand, serbe, croate ainsi que de sa production de cannabis prévue pour 2019 provenant de ses diverses licences dans l'UE.

David supervisera également l'intégration d'une équipe d'exploitation européenne très expérimentée, dotée de vastes capacités en amont, intermédiaire, en logistique, en construction et de distribution en aval. Des équipes multidisciplinaires expérimentées, une trésorerie saine, ainsi que le portefeuille de licences et d'actifs le plus solide du secteur procurent à International Cannabis le cadre nécessaire pour promouvoir efficacement l'expérience du consommateur mondial en THC / CBD.

À Propos d'International Cannabis Corp.

ICC International Cannabis, par l'intermédiaire de ses filiales, possède des actifs opérationnels et développe une plate-forme de classe mondiale pour la culture, l'extraction, la formulation et la distribution dans le monde entier incluant: le Royaume-Uni, le Danemark, la Pologne, la Suisse, l'Allemagne, la Macédoine, la Bulgarie, la Serbie, la Croatie, la Grèce, l'Italie, le Portugal, Malte, la Colombie, l'Argentine, l'Australie, l'Afrique du Sud et Lesotho.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ICC INTERNATIONAL CANNABIS CORP

« David Shpilt »

David Shpilt

Président Directeur Général
+001 (647) 427-2208
info@intlcannabiscorp.com

Pour en savoir plus sur ICC, veuillez consulter notre site Web: <https://intlcannabiscorp.com/>

Restez à l'affût de tout ce qui se passe chez ICC en nous suivant ou en nous aimant:

Facebook – <https://www.facebook.com/ICCWORLD/>

Twitter – https://twitter.com/ICC_WRLD

LinkedIn – <https://www.linkedin.com/company/icc-wrld/>

Pour communication en français d'ICC:

Remy Scalabrini, Maricom Inc.

E: rs@maricom.ca

T: (888) 585-MARI

LE CSE N'A PAS EXAMINÉ ET N'ACCEPTE PAS LA RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE OU AU SUJET DE CE COMMUNIQUÉ.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots tels que « planifier », « continuer », « s'attendre », « projet », « avoir l'intention », « croire », « anticiper », « estimer », « peut », « sera », « potentiel », « proposé » et autres mots similaires, ou des informations selon lesquelles certains événements ou conditions « peuvent » ou « se » produiront. Cette information n'est qu'une prédiction. Diverses hypothèses ont été utilisées pour tirer les conclusions ou faire les projections contenues dans les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Les informations prospectives incluent, sans toutefois s'y limiter: les changements politiques au Canada et à l'international, les futurs développements législatifs et réglementaires impliquant le cannabis au Canada et à l'international, la capacité de la société à sécuriser des canaux de distribution dans les juridictions internationales, la concurrence et les autres risques qui affectent la société en particulier et l'industrie du cannabis en général.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par les avertissements précités et sont formulées à la date de ce communiqué. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les informations prospectives afin de refléter des événements ou des circonstances postérieurs à la date du présent communiqué ou des événements imprévus, qu'il s'agisse d'un événement résultat de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.